République Française Nom de l'assemblée

Nombre de membres	Séance du vendredi 09 juin 2023
en exercice: 10	L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin l'assemblée régulièrement convoqué le 31
	mai 2023, s'est réuni sous la présidence de Fabrice BEAUMET.
Présents: 8	
	Sont présents: Andrée RENAUX, Cathy DAL BORGO, Alain ROVERATI,
Votants: 8	Alexandra KOLODZIEJCZAK, Fabrice BEAUMET, Hubert JANKE, Magalie
	PARTY, Pascal THUAU
	Représentés:
	Excuses: Nicolas HERTKORN, Martial LARMINACH
	Absents:
	Secrétaire de séance: Pascal THUAU

Objet: Elections des déléques du conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs - DE 2023 011

En application des articles L.283 à L.293et R. 131 à R.148 du code électoral, s'est réuni le conseil Municipal de la commune de Champneuville. Aprés la mise en place du bureau électoral, le Maire à invité le conseil municipal à proceder à l'élection du déléhué et des 3 suppleants en vue de l'élection des sénateurs (en application des articles L.288 et R.133 du code électoral),

Le dépouillement du vote du délégué à donner au premier tour le résultat suivant : 8 bulletins dans l'urne et 8 suffrages exprimés, Mr Fabrice BEAUMET à obtenu 8 voix, a été proclamé élu et a déclaré accepterle mandat.

Le dépouillement du vote des supplléants à donné au premier tour le résultat suivant: 8 bulletins dans l'urne et 8 suffrages exprimés, Mr Pascal THUAU, Mme Cathy DAL BORGO etMadame Magalie PARTY ont obtebu 8 voix, ont été proclamés élus et ont déclarés accepter le mandat.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal. Certifiée exécutoire par le maire, compte rendu de la réception en sous-préfecture de Verdun et de la publication les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire Fabrice BEAUMET